



ENVIRONNEMENT

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES PRATIQUES DE GESTION DES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN DES HABITANTS ET LE COMPOSTAGE

Mis en ligne le 16 mai 2022

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) est un syndicat de traitement des déchets qui rassemble 5 communautés de communes : la Communauté de communes de Nozay, la Communauté de communes de Pontchâteau St Gildas des Bois, la Communauté de communes d'Estuaire et Sillon, la Communauté de commune d'Erdre et Gesvres et la Communauté de communes du Pays de Blain.

Les déchets de cuisine et de table représentent, en 2022, 22,5% du contenu des poubelles d'ordures ménagères, soit en moyenne 26,6 kilos par an et par habitant sur le territoire du SMCNA.

Dans le cadre de l'obligation du tri à la source des biodéchets débutant au 1er janvier 2024, le SMCNA et les Communautés de Communes cherchent à mieux connaître les pratiques de gestion et de prévention des déchets de cuisine et de jardin des habitants du territoire, afin de mettre en place des actions pour réduire la quantité de déchets transportés et enfouis.

L'objectif ?

Le but de cette enquête est de mieux comprendre les pratiques des habitants en matière de gestion des déchets de cuisine et de jardin afin de définir des actions cohérentes à mettre en place pour réduire la quantité de biodéchets présents dans les ordures ménagères, aujourd'hui enfouies.

Le questionnaire s'intéresse en particulier à la pratique du compostage, individuel ou collectif, et aux freins à cette pratique pour les habitants ne compostant pas.

Comment ?

Le SMCNA diffusera un questionnaire du 5 mai au 1er juin 2022, ouvert à tous les habitants des 5 Communautés de Communes adhérentes au SMCNA.

Comment répondre ?

Le questionnaire est disponible :

- En papier en mairie
- Sur les sites internet des Communautés de Communes ou sur smcna.fr ↗
- En ligne via le lien suivant : <https://framaforms.org/enquete-sur-vos-pratiques-de-gestion-des-dechets-de-cuisine-et-de-jardin-1649686128> ↗

Contact : prevention.biodechets@smcna.fr



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

☎ 02 51 12 00 70

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h